Santé-environnement : séance plénière au CESE

Précision de date
Mardi 24 mai 2022

Catégorie
Vie de l'assemblée
Date de publication
Publiée le 24/05/2022
Saisine liée :
Pour une politique publique nationale de santé environnement au cœur des territoires
Formation de travail liée :
Commission Affaires sociales et santé
Sous-titre
Comment aller vers une politique de santé-environnement globale et cohérente, garantissant à chacun le droit à un environnement respectueux de sa santé ?
Chapeau

Le projet d'avis « Pour une politique publique nationale de santé-environnement au cœur des territoires » a été examiné en séance plénière mardi 24 mai.

La présentation du projet d'avis était précédée d'une intervention de l'épidémiologiste Rémy Slama.

<

Corps

Les conséquences des dégradations de l'environnement sur notre santé s'aggravent

Et ces conséquences sont de plus en plus documentées :

- **7 millions** de morts prématurées chaque année sont attribuées à la pollution de l'air (OMS) ;
- **30%** des maladies infectieuses émergentes sont attribuées à la dégradation des écosystèmes par les activités humaines.

En cause, les activités humaines qui contribuent à dégrader nos écosystèmes, parmi lesquelles la surexploitation des ressources naturelles, la déforestation, l'artificialisation des sols, l'étalement urbain, les activités industrielles, l'agriculture intensive ou encore le tourisme de masse.

Si l'ensemble de la population est touchée par la pollution et par les risques sanitaires, le lien entre inégalités sociales et inégalités environnementales est fort : les populations les plus précaires sont les plus exposées aux risques environnementaux, et sont celles qui accèdent le plus difficilement aux soins et aux actions de prévention sanitaire.

20 préconisations pour dépasser l'approche de la santé fondée sur les maladies et les soins, au profit d'une action préventive globale

En dépit de ces constats, il n'existe pas en France de politique de santé-environnement : l'action des pouvoirs publics reste fragmentée et sectorielle. **Le CESE plaide pour dépasser l'approche de la santé fondée sur les maladies et les soins, au profit d'une action préventive globale : sanitaire, environnementale, mais aussi économique et sociale**.

Dans ce projet d'avis, le CESE formule 20 préconisations afin d'aller vers une politique de santé-environnement globale et cohérente, garantissant à chacun le droit à un environnement respectueux de la santé :

- Faire prévaloir le principe de précaution ;

- Adopter une politique ambitieuse, cohérente et coordonnée de la santé avec une gouvernance adaptée ;

- Améliorer les connaissances, l'éducation et la formation à la santé-environnement ;

- Faire des collectivités territoriales des actrices à part entière du déploiement de ces politiques.

Le projet d'avis est rapporté par Isabelle Doresse (groupe des Associations) et Agnès Popelin-Desplanches (groupe Environnement et nature) au nom de la commission Affaires sociales et santé, présidée par Angeline Barth (groupe CGT).

Tags :

- Santé
- environnement
- Biodiversité

© - copyright CESE - Mai 2024